

# NOTE de presse

**SCOR & COVEA**

L'ASSURANCE D'UN MONDE A +4°C

Avril 2019



**Les Amis  
de la Terre  
France**

**Unfriend**

**COAL**

# INTRODUCTION

“D’une violence inédite”, tels sont les mots choisis par le secteur financier parisien pour décrire le conflit qui oppose depuis plusieurs mois SCOR et Covéa. Coïncidence ou pas, c’est aussi par leur déni de la violence des impacts causés par l’industrie du charbon sur le climat et les droits des populations que les deux assureurs se distinguent de leurs concurrents nationaux et européens.

**Quand Covéa refuse de suivre l’exemple de dizaines d’autres acteurs financiers et d’adopter une politique publique de désinvestissement du secteur du charbon, SCOR demeure le dernier réassureur européen à couvrir sans restriction les risques liés à la construction de nouvelles centrales à charbon<sup>1</sup>.**

Investir et assurer l’industrie du charbon alimentent un réchauffement du globe qu’il est urgent de contrôler. Les plus hautes instances scientifiques et politiques (GIEC, AIE et ONU) affirment depuis plusieurs années que toute nouvelle centrale à charbon constitue une entrave majeure à l’atteinte de l’objectif international de limiter la hausse de la température du globe bien sous le seuil de 2 °C et au plus près de 1,5 °C.

Au contraire, l’urgence est à organiser de manière accélérée la sortie du secteur. D’après le scénario intermédiaire du dernier rapport du GIEC sur les conséquences d’un réchauffement de 1,5 °C, c’est d’au moins 75 % qu’il nous faut réduire la combustion de charbon d’ici 2030. Dix ans donc pour éviter le pire, car **comme le rappelait Christina Figueres, le rapport du GIEC montre clairement l’existence d’“un monde de différence” en termes d’impacts économiques, sociaux et environnementaux négatifs entre un réchauffement de + 1,5°C et de 2 °C<sup>2</sup>.**

Invitée à la dernière réunion des Principes pour une assurance responsable en mars 2019, l’ancienne Secrétaire exécutive de la CCNUCC a souligné la

capacité unique des assureurs en tant que gestionnaires du risque à nous protéger des risques climatiques, et a appelé les retardataires du secteur à se désengager à leur tour du secteur du charbon.

Un an plus tôt, le conseil de la ville de Paris votait un vœu appelant les assureurs et réassureurs “à s’engager contre la pollution de l’air et à retirer leurs soutiens aux projets et entreprises du secteur du charbon”<sup>3</sup>. Puis, lors de la Table ronde mondiale de l’UNEP FI organisée à Paris le 26 novembre 2018, **M. Bruno Le Maire, ministre de l’Economie et des Finances déclarait: “je demande aux banques, assureurs et gestionnaires d’actifs qu’ils arrêtent définitivement de financer les centrales et les mines à charbon [...]. Si ces engagements ne sont pas respectés, nous les rendons contraignants”<sup>4</sup>.**

Car 1300 projets de nouvelles centrales à charbon sont toujours sur la table, de quoi augmenter la capacité mondiale de 33%<sup>5</sup>, il est urgent que SCOR et Covéa s’engagent respectivement à ne plus réassurer aucun nouveau projet charbon et à ne plus investir dans les entreprises qui développent de nouvelles centrales à charbon.

Alors que la période des assemblées générales s’ouvre cette semaine, cette note qui n’a pas vocation à être exhaustive, revient avant tout sur le retard pris par SCOR et Covéa par rapport à leurs pairs nationaux et européens en matière de charbon. AXA tiendra également son assemblée générale ce mercredi et la note dresse dans ses grandes lignes les priorités que le géant de l’assurance devrait se donner pour les prochains mois. Enfin, elle appelle **tous les assureurs à aligner leurs activités avec une trajectoire 1,5 °C et à s’engager en conséquence à réduire à zéro leur exposition au secteur du charbon d’ici 2030 dans les pays européens et de l’OCDE et d’ici 2040 dans les autres pays.**

## INTRODUCTION

/ P3

## SCOR : LE DERNIER GRAND (RÉ)ASSUREUR EUROPÉEN À SOUTENIR DE NOUVEAUX PROJETS CHARBON

/ P4/5

## DÉSINVESTIR DU CHARBON: COVÉA À CONTRE-COURANT DES ASSUREURS EUROPÉENS

/ P6/7

## RECOMMANDATIONS

/ P10

# RÉASSURER DES NOUVELLES CENTRALES À CHARBON :

## SCOR À LA TRAÎNE DES ACTEURS EUROPÉENS

SI SCOR A ÉTÉ EN SEPTEMBRE 2017 LE PREMIER RÉASSUREUR ET DEUXIÈME ACTEUR DU SECTEUR DE L'ASSURANCE À RESTREINDRE SES COUVERTURES AU SECTEUR DU CHARBON, LE RÉASSUREUR FRANÇAIS A DEPUIS ÉTÉ DÉPASSÉ PAR L'ENSEMBLE DE SES CONCURRENTS EUROPÉENS.

Swiss Re, Munich Re, Hannover Re (respectivement premier, deuxième et troisième réassureurs mondiaux quand SCOR occupe la quatrième place), ont tous pris acte de l'incompatibilité de toute nouvelle centrale à charbon avec les objectifs de l'Accord de Paris et se sont en conséquence engagés à ne plus couvrir les risques liés au développement de nouvelles centrales à charbon<sup>6</sup> (ou de nouvelles mines de charbon).

Il en va de même pour les autres assureurs d'Europe de l'ouest auparavant présents sur ce marché (AXA, Allianz, Generali, Mapfre, Uniqa, VIG et Zurich). Fait notable, AXA s'est aussi engagé en 2018 à appliquer

sa politique à sa nouvelle filiale nord-américaine XL, pourtant très impliquée dans la réassurance du secteur du charbon.

Ce n'est pas le cas de SCOR qui n'a mis un terme qu'aux couvertures dédiées à de nouvelles mines de charbon ou à de nouvelles centrales si alimentées au lignite. **SCOR continue donc de réassurer les risques liés au développement de nouvelles centrales à charbon (hors lignite). SCOR se distingue ainsi des autres assureurs et réassureurs européens mais aussi de 22 banques internationales qui ont arrêté tout soutien direct à de nouveaux projets de centrales à charbon.**

NE (RÉ)ASSURENT PLUS DE NOUVELLES CENTRALES À CHARBON



**Autre retard pris par SCOR par rapport à ses pairs et à l'urgence climatique: l'absence d'engagement permettant de soutenir une sortie du secteur du charbon dans les temps impartis par la science climatique.** Contrairement à Swiss Re qui s'est engagé à ne plus assurer de projets existants de charbon ni même les entreprises exposées à plus de 30 % au secteur du charbon, SCOR n'exclut que les projets existants de mines et centrales de lignite.

Enfin, fait très inquiétant, les restrictions adoptées par SCOR, que ce soit sur les nouveaux projets de mines de charbon, ou les projets existants de mines et centrales au lignite, ne s'appliquent qu'aux contrats qui couvrent un risque ou un projet spécifique (appelé réassurance facultative). **Les traités de réassurance dans lesquels se trouvent des risques multiples ne rentrent pas dans le champ des restrictions. Ainsi, un projet refusé en assurance directe pourrait très bien être réassuré via un traité de réassurance.**

Un exemple : plus de 9 GW de nouvelles capacités charbon sont prévues en Pologne, dont 5,8 de charbon et 3,4 de lignite. Si SCOR a déclaré qu'il n'assurera pas la centrale de 2 GW d'Ostroleka C, sa politique ne l'empêche pas de réassurer les 3,8 GW de capacités charbon restante. Mais surtout, l'intégralité des 9 GW risque d'être couverte par l'assureur polonais

PZU qui assure à lui seul plus de 80 % des mines de charbon, ainsi que 30 % des capacités de génération d'électricité à partir de charbon en Pologne. Unique assureur présent sur le marché polonais n'ayant adopté aucune restriction au charbon, PZU aura automatiquement besoin de réassurance. Or, en 2017, SCOR figurait parmi les premiers à réassurer par traité l'assureur polonais<sup>7</sup>. **Ainsi, la politique de SCOR ne prévient pas même la construction de nouvelles centrales à charbon en Europe.**

Pourtant, **SCOR recommandait en septembre 2018, en conclusion d'un rapport examinant les risques liés à la pollution de l'air<sup>8</sup>, un désengagement du secteur du charbon, tant du côté de la gestion des actifs que de la souscription. Le fait que SCOR n'agisse pas sur tous les types de couverture, et surtout qu'il se concentre avant tout sur les investissements au détriment des efforts côté souscription, ouvre la voie à l'incohérence et remet en question la sincérité du réassureur dans la lutte contre les dérèglements climatiques.**

Il est urgent pour SCOR d'agir s'il ne souhaite pas être taxé d'hypocrisie et être critiqué pour une approche court-termiste privilégiant des profits immédiats sur le charbon, à une prévention à plus long terme des risques climatiques.



# DÉSINVESTIR DU CHARBON :

## COVÉA À CONTRE-COURANT DES ASSUREURS EUROPÉENS

Alors que au moins 9 assureurs français<sup>10</sup> et la majorité des grands assureurs européens<sup>11</sup> ont publiquement adopté des politiques restreignant leurs investissements dans le secteur du charbon, Covéa, qui englobe MAAF, MMA et GMF, reste sourd aux appels et recommandations allant dans ce sens.

Que ce soit pour des raisons de justice sociale et climatique, prévenir le dérèglement du climat, ou contrôler l'impact des risques climatiques sur la stabilité du système financier, nombreux sont les scientifiques, politiques, ONG et organes professionnels et de régulation à s'accorder sur l'urgence à adopter des politiques d'investissement permettant de prévenir le développement du secteur du charbon et d'en organiser la sortie.

Parmi eux se trouve la **Fédération française de l'assurance (FFA) qui déclarait en décembre 2017 prendre "acte de la volonté de ses membres de ne plus investir dans les entreprises qui ne renonceraient pas à leur plan de développement de nouvelles centrales à charbon<sup>12</sup>".**

**Moins d'un an et demi plus tard, AXA, Groupama, AG2R La Mondiale, CNP Assurances, Macif, Maif et SCOR ont donné suite à cette déclaration en adoptant une politique sur le charbon ou en renforçant leur politique existante en y ajoutant une exclusion des entreprises prévoyant la construction de nouvelles centrales à charbon. Mais alors que la dynamique gagne les bancassureurs, avec l'adoption début 2019 d'une politique charbon par BNP Paribas Cardif, Covéa, qui détenait en 2017 11 millions de dollars dans des développeurs de centrales à charbon, résiste<sup>13</sup>.**

“ COVÉA FINANCE APPROFONDIT LE SUJET DU CHARBON EN ÉTUDIANT L'IMPACT CETTE ÉNERGIE FOSSILE SUR L'ENVIRONNEMENT

Covéa n'est pas hostile au désinvestissement, la preuve étant sa décision en 2017 de désinvestir des entreprises impliquées dans les armes controversées, la production de tabac ou les jeux d'argent et de paris.

Mais, dans son rapport ESG de 2014<sup>14</sup>, **le groupe d'assurance fait valoir deux arguments allant à l'encontre d'un désinvestissement du charbon. D'une part, une croyance en la supériorité de l'engagement sur le désinvestissement - un argument entendable bien qu'une politique climatique ambitieuse se doit de combiner les deux approches). Mais on ne peut alors que s'étonner de ne pas voir Covéa figurer au rang des membres de l'initiative Climate Action 100+.** Réunissant plus de plus de 300 acteurs, cette initiative d'engagement est la plus large jamais menée et reconnaît que c'est en se réunissant derrière des demandes communes que les investisseurs ont le plus de chances de convaincre et donc de peser sur le futur climatique.

Mais surtout, le rapport stipule que **"consciente, et partie prenante des débats de place sur le charbon, Covéa Finance approfondit le sujet en étudiant l'impact de cette énergie fossile sur l'environnement, mais également ses impacts sociaux et sociétaux (positifs ou négatifs)". Autrement dit, Covéa ne pense pas que les rapports de l'AIE, de l'ONU et du GIEC pour ne citer qu'eux suffisent à démontrer le rôle de la production et de la combustion du charbon dans les changements climatiques, et les bénéfices sanitaires que permettrait une sortie du secteur.** Les Amis de la Terre France aurait aimé en convaincre Covéa, mais le groupe d'assurance a systématiquement refusé toute demande de rendez-vous depuis 2017.

Enfin, les arguments soulevés par Covéa sont d'autant plus étonnants que le groupe se crédite lui-même d'avoir contribué, à travers la FFA, au groupe de travail exclusions-désinvestissement ainsi qu'à la rédaction du guide ESG et climat et du baromètre ESG<sup>15</sup> climat qui tous, font du désinvestissement du charbon une des actions clés à mener pour agir contre le dérèglement climatique.

A moins de ne rendre le désinvestissement du charbon et autres secteurs très carbonés contraignant, il ne faut donc craindre que Covéa se limite aux mesures actuellement en place pour atténuer son impact sur le dérèglement du climat, à savoir une meilleure gestion de ses consommations d'énergie et la prise en compte de critères de durabilité dans

sa gestion de son parc immobilier<sup>16</sup>. Des mesures nécessaires mais à l'impact infinitésimal comparé à celui que permettraient une décarbonation de ses investissements et l'adoption d'une politique publique en stipulant les principes.

SE SONT ENGAGÉS PUBLIQUEMENT À NE PLUS INVESTIR DANS LES DÉVELOPPEUR DE CENTRALES À CHARBON



## ET AXA DANS TOUT ÇA ?

=> Si AXA a été un des premiers assureurs à donner suite à la déclaration de la FFA en annonçant de nouvelles mesure de désinvestissement du secteur du charbon en décembre 2017, **le géant français n'a pas désinvesti de l'ensemble des entreprises qui développent de nouvelles centrales**, mais uniquement des entreprises prévoyant plus de 3 GW de nouvelles capacités charbon. Ainsi, **loin du mot d'ordre "pas de nouveau charbon" adopté au One Planet Summit de 2017, 242 entreprises qui prévoient ensemble 261 GW de nouvelles capacités charbon, soit 44% du pipeline mondial, échappent à l'engagement d'AXA.**

=> D'autre part, si AXA IM avait déclaré en avril 2017 entendre appliquer la politique charbon du groupe adoptée en 2015 (soit l'exclusion des entreprises exposées à plus de 50 % au charbon) aux actifs gérés pour tiers, cela n'a pas été le cas après l'adoption de la politique de décembre 2017. **De nombreux actifs pour tiers, gérés par AXA IM et de manière**

**encore plus importante par AllianceBernstein, échappent donc à la politique charbon d'AXA.** D'après une recherche effectuée par Profundo sur un panel de 120 des plus de 700 groupes de la GCEL, AXA IM détenait en 2018 au moins 40 millions de dollars d'investissements dans des entreprises répondant pourtant aux critères d'exclusion adoptés en décembre 2017. Et AXA en détenait près de 9 fois plus via son autre filiale de gestion d'actifs AllianceBernstein.

=> **Plus inquiétant est le non respect des engagements pris : en effet, AXA IM détenait en 2018 toujours 33 millions de dollars d'investissements dans des entreprises qui dépassent pourtant le seuil d'exclusion de 50% adopté en 2015. C'est le cas par exemple de l'entreprise allemande RWE dans laquelle AXA IM détenait encore en 2018 plus de 21 millions de dollars d'investissements.**



## CRÉDITS

**Rédaction :** Lucie Pinson (Les Amis de la Terre France, coordinatrice européenne de la campagne Unfriend Coal)

**Relecture :** Lorette Philippot (Les Amis de la Terre France)

**Maquette :** Edouard Marchal - edwarden.fr

**Crédits photos :** Immerath, pexels, pikwizard, Dominik Vanyi /unsplash

**Date de publication :** avril 2019



La fédération des Amis de la Terre France est une association de protection de l'Homme et de l'environnement, à but non lucratif, indépendante de tout pouvoir politique ou religieux. Créée en 1970, elle a contribué à la fondation du mouvement écologiste français et à la formation du premier réseau écologiste mondial - Les Amis de la Terre International - présent dans 75 pays et réunissant 2 millions de membres sur les cinq continents. En France, les Amis de la Terre forment un réseau d'une trentaine de groupes locaux autonomes, qui agissent selon leurs priorités locales et relaient les campagnes nationales et internationales sur la base d'un engagement commun en faveur de la justice sociale et environnementale.



La campagne Unfriend Coal, qui réunit plusieurs organisations dont les Amis de la Terre France, Greenpeace et Urgewald, demande aux assureurs de rendre compte de leurs actions et de leur inaction en matière de climat. Lancée en 2017, elle a contribué à l'adoption de politiques charbon par 12 assureurs internationaux.

**Méthodologie :** toutes les données financières citées proviennent du cabinet d'analyse financière néerlandais Profundo.

## NOTES

(1) Hors lignite.

(2) [www.unepfi.org/psi/wp-content/uploads/2019/03/PSI-Allianz-event-Post-event-message-Mar-2019-final.pdf](http://www.unepfi.org/psi/wp-content/uploads/2019/03/PSI-Allianz-event-Post-event-message-Mar-2019-final.pdf)

(3) [elus-paris.eelv.fr/2018/05/02/paris-appelle-les-assureurs-a-desinvestir-et-ne-plus-assurer-le-secteur-du-charbon/](http://elus-paris.eelv.fr/2018/05/02/paris-appelle-les-assureurs-a-desinvestir-et-ne-plus-assurer-le-secteur-du-charbon/)

(4) [www.latribune.fr/entreprises-finance/banques-finance/charbon-le-maire-enjoint-aux-banques-de-cesser-de-financer-mines-et-centrales-798806.html](http://www.latribune.fr/entreprises-finance/banques-finance/charbon-le-maire-enjoint-aux-banques-de-cesser-de-financer-mines-et-centrales-798806.html)

(5) [endcoal.org/global-coal-plant-tracker/](http://endcoal.org/global-coal-plant-tracker/)

(6) Munich Re et Hannover Re déclarent pouvoir faire quelques exceptions en fonction de plusieurs critères, mais les deux réassureurs allemands précisent qu'ils s'attendent à ce qu'elles demeurent extrêmement marginales.

(7) [raportroczny2016.pzu.pl/en/risk/reinsurance-activity](http://raportroczny2016.pzu.pl/en/risk/reinsurance-activity)

(8) [www.scor.com/sites/default/files/sp42-air\\_pollution.pdf](http://www.scor.com/sites/default/files/sp42-air_pollution.pdf)

(9) [www.tribune-assurance.fr/depeches/201904181619CFI\\_KSTE\\_434025-scor-p-c-le-volume-de-primas-est-en-hausse-de-9-6-lors-des-renouvellements-au-1er-avril](http://www.tribune-assurance.fr/depeches/201904181619CFI_KSTE_434025-scor-p-c-le-volume-de-primas-est-en-hausse-de-9-6-lors-des-renouvellements-au-1er-avril)

(10) AXA, Groupama, AG2R La Mondiale, CNP Assurances, Macif, Maif, SCOR ainsi que Natixis Assurances et BNP Paribas Cardif.

(11) Les assureurs Allianz, Generali, Mapfre Zurich ainsi que les réassureurs Hannover Re, Munich Re, Swiss Re et SCOR ont adopté une politique de désinvestissement du secteur du charbon.

(12) [www.ffa-assurance.fr/actualites/les-assureurs-annoncent-trois-nouvelles-initiatives-en-faveur-de-la-lutte-contre-le](http://www.ffa-assurance.fr/actualites/les-assureurs-annoncent-trois-nouvelles-initiatives-en-faveur-de-la-lutte-contre-le)

(13) Le rapport "Le charbon prend de l'assurance" publié par les Amis de la Terre France un mois avant l'engagement de la FFA exposait les 926 millions de dollars investis par 8 assureurs français dans les 120 entreprises les plus agressives en termes de construction de nouvelles centrales à charbon à travers le monde. [https://www.amisdelaterre.org/IMG/pdf/le\\_charbon\\_prend\\_de\\_l\\_assurance.pdf](https://www.amisdelaterre.org/IMG/pdf/le_charbon_prend_de_l_assurance.pdf)

(14) [www.covea.eu/wp-content/uploads/2018/06/Covea-ESG-2017.pdf](http://www.covea.eu/wp-content/uploads/2018/06/Covea-ESG-2017.pdf)

(15) [www.ffa-assurance.fr/file/2324/download?token=7vZzmw6q](http://www.ffa-assurance.fr/file/2324/download?token=7vZzmw6q)

(16) [www.covea.eu/wp-content/uploads/2018/06/Covea-RSE-2017.pdf](http://www.covea.eu/wp-content/uploads/2018/06/Covea-RSE-2017.pdf)



#### **CONTACT PRESSE**

**LUCIE PINSON**

**lucie.pinson@amisdelaterre.org - 06 79 54 37 15**

# **NOS DEMANDES**

1. UN ENGAGEMENT À S'ALIGNER AVEC LES OBJECTIFS DE L'ACCORD DE PARIS ET À RÉDUIRE À NULLE L'EXPOSITION AU CHARBON, CÔTÉ ASSURANCES ET CÔTÉ INVESTISSEMENT, D'ICI 2030 DANS LES PAYS DE L'OCDE/EU ET D'ICI 2040 AILLEURS.

2. NE PAS DÉLIVRER D'ASSURANCES (STAND-ALONE/FACULTATIVE/PACKAGE/TRAITE) LIÉES À DES PROJETS D'INFRASTRUCTURES CHARBON (MINES, CENTRALES, INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT, ETC), EXISTANTS OU NOUVEAUX.

3. NE PAS DÉLIVRER D'ASSURANCE ET DÉSinVESTIR LES ACTIONS ET OBLIGATIONS DÉTENUES DANS LES ENTREPRISES QUI NE RESPECTENT PAS UN DES TROIS CRITÈRES SUIVANTS :

- a/ l'entreprise a des plans d'expansion dans le secteur du charbon.
- b/ l'entreprise tire plus de 30 % de son chiffre d'affaires du charbon et génère plus de 30 % de son électricité à partir de charbon.
- c/ l'entreprise produit plus de 20 millions de tonnes de charbon par an ou a une capacité installée supérieure à 10 GW.

4. ADOPTER UNE STRATÉGIE D'ENGAGEMENT ROBUSTE AUPRÈS DE TOUTES LES ENTREPRISES CHARBON AUXQUELLES ILS SONT EXPOSÉS.